



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture  
et de la formation professionnelle  
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière  
2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON  
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78  
E-mail : [fneco21@gmail.com](mailto:fneco21@gmail.com)

La mobilisation contre la réforme des retraites ne faiblit pas. Encore plus de 2 millions de manifestants le mardi 28 mars. Tous les jours, des blocages, des rassemblements, des grèves se créent et se poursuivent.

Le président **Macron ne peut se prévaloir d'aucune légitimité pour imposer sa réforme**. Pourtant il s'emploie à faire taire les revendications. **Après la série des coups de force politique** pour raccourcir les débats, faire pression sur les députés, et finalement se passer d'eux avec le 49-3 ; vient **la série de la répression et des violences policières**. Ce qui s'est passé à Ste Soline est un point culminant d'une violence inouïe ; mais localement dans notre académie, la répression sévit aussi. Le 23 mars, des étudiants ont été poursuivis jusque sur le campus, dont la présidente de l'université a heureusement interdit l'accès à la police pour ne pas leur livrer les manifestants réfugiés dans les amphis. Et ce samedi 1<sup>er</sup> avril, les manifestants ont essuyé des grenades lacrymogènes après avoir parcouru à peine 200 mètres, alors qu'ils étaient pacifiques et qu'aucun arrêté préfectoral d'interdiction n'avait été pris. Ces violences organisées directement par le sommet de l'État témoignent de la faiblesse d'un président et d'un gouvernement aux abois.

Les épreuves de spécialité se sont déroulées dans ce contexte, entachées d'incidents divers dont le ministre n'a eu cure. La FNEC FP FO continue de revendiquer le retour à un bac fondé sur des épreuves nationales, terminales, ponctuelles, disciplinaires et anonymes.

#### **La mobilisation en cours a pourtant produit d'ores et déjà certains effets :**

- La totalité des syndicats de l'Éducation nationale a décidé de **quitter les concertations sur le « pacte »** visant à instituer une rémunération liée à des missions supplémentaires. Le ministère a ainsi été contraint de renoncer à tenir sa dernière concertation bilan. La FNEC-FP-FO exige le retrait du pacte, et une augmentation de 25% de la **valeur du point d'indice**, pour tous les personnels. Il est inadmissible qu'il soit demandé aux enseignants de participer eux-mêmes à la casse de leur statut et à la dégradation de leurs conditions de travail, à une époque où la charge de travail a déjà été alourdie pour tous, et où les prix s'envolent (+14% en un an pour les produits alimentaires, + 15% pour le coût de l'énergie). La revalorisation salariale doit se faire sans aucune contrepartie, et surtout pas en étant conditionnée par 72h de remplacement de courte durée par an (N'est-ce pas ainsi que Mme Borne compte régler le problème que ces remplacements pose ? Sinon, comment compte-t-elle tenir son engagement qu'il n'y ait plus d'absence non remplacée ?)

- **Face à la mobilisation de la jeunesse, le gouvernement a été contraint de prendre deux mesures**. La première, c'est de **renoncer à rendre le Service National Universel obligatoire** pour le moment. La militarisation des esprits suit celle du budget et nul doute que ce renoncement n'est que provisoire. La FNEC-FP-FO continuera de se mobiliser contre le SNU obligatoire. La seconde, c'est de **lâcher en urgence un demi-milliard d'euros pour les bourses étudiantes** ; c'est loin de suffire à tirer de la misère des étudiants souvent bien en-dessous du seuil de pauvreté, mais cela montre l'impact que peut avoir la mobilisation, même sur le plus inflexible des gouvernements.

Dans ces conditions, **la FNEC FP FO considère que gagner le retrait de la réforme Macron-Borne des retraites ouvrirait la voie à la satisfaction de toutes nos revendications**, en particulier celle de l'augmentation des salaires et des pensions ; et, puisque c'est à l'ordre du jour, celle de l'arrêt des fermetures et la création des postes nécessaires.

En effet, la **préparation de la rentrée 2023 poursuit son œuvre de destruction de l'école et de l'emploi publics**. Les suppressions de postes continuent : il y en a au moins autant que l'année dernière alors qu'il y a beaucoup moins de créations. La réforme du lycée, celle du lycée pro, la multiplication des statuts et quotités

horaires pour les stagiaires, ont créé non seulement des conditions de travail très tendues et concurrentielles au quotidien, mais aussi des prévisions instables à cause desquelles les besoins réels ne peuvent pas être estimés avec la précision souhaitable. Cela explique en partie qu'il y ait parmi les postes supprimés des postes qui ont été créés récemment.

Les services du Rectorat nous assurent qu'ils font leur possible pour limiter les **mesures de carte scolaire**, ce qu'on ne saurait leur reprocher... mais cela conduit parfois à détruire des postes relativement solides pour la seule raison qu'ils sont vacants. N'oublions pas non plus que détruire un poste vacant, c'est bien toujours faire sauter quelqu'un qui l'occupe quand même : en particulier, des TZR qui seront envoyés encore plus loin, des contractuels qu'on a pourtant bien du mal à recruter. Détruire des postes vacants, ce n'est jamais vraiment indolore dans l'Ecole de la République : c'est toujours détruire des possibilités de mutations, de l'emploi public et des heures sous statut.

Les **compléments de service** sont en forte augmentation passant de 198 à 226, après une petite période de baisse. Nous n'acceptons pas de les regarder comme un effort consenti dans le but de sauver des postes, car il arrive aussi qu'un complément soit artificiellement créé dans le but de caser de l'heure sup, ou qu'un poste soit détruit pour être débité en BMP et compléments de service. Les compléments dégradent les conditions de travail à cause du temps et des frais de transport, à cause de l'impossibilité de s'impliquer pleinement dans chacun de ses lieux de travail, à cause des pressions qui sont faites au passage pour faire accepter plus d'HSA, et à cause de leur instabilité. Nous alertons sans relâche sur ces points.

**La FNEC FP FO a soutenu le rassemblement du 22 mars, contre les suppressions de postes en collège ; elle revendique la même chose en lycée.** Aucune fermeture de classes ou de postes à la rentrée ! Nous demandons la création de tous les postes nécessaires et des effectifs moins chargés. ; la suppression des possibilités d'imposer une deuxième HSA à tous et des HSA aux temps partiels ; la transformation d'HSA en HP partout où c'est nécessaire pour consolider un poste.

Nous ajouterons **quelques remarques sur les disciplines**. En lycée et collèges, l'inquiétude porte sur les langues (Allemand, espagnol), sur l'EPS, l'histoire-géo, les Lettres, et bien sûr la technologie. Le ministère a une fâcheuse tendance à supprimer des postes là où il est difficile de trouver des profs : ce fut le cas en maths avec la réforme du lycée, et maintenant c'est le tour de la techno avec la réforme du collège ! La FNEC-FP-FO revendique l'abandon de cette réforme qui va contribuer à la casse du statut et des postes. Que vont devenir les enseignants des matières où il y a plus de suppressions de postes que de créations, et de nombreuses MCS ? Le cas de l'Allemand est déjà édifiant, quand on voit depuis plusieurs années comment on détruit même les postes d'enseignants porteurs d'une RQTH, et comment on les envoie à 50 km de chez eux 2-3 fois par semaine pour des compléments de service inférieurs à 3h.

Enfin, la FNEC FP FO rappelle son opposition à la réforme de la **voie professionnelle** à venir : comme la précédente de 2019, elle ajoute des contraintes pédagogiques (co-intervention, chef-d'œuvre) avec des moyens (DHG) en diminution, de sorte que plusieurs établissements opèrent des regroupements de sections discutables. Les heures du volume complémentaire ne suffisent pas à assurer des enseignements professionnels par métiers, comme par exemple quand on mélange les filières Maintenance et Électrotechnique avec une seule co-intervention et un seul chef d'œuvre. Ce n'est pas une revalorisation de l'enseignement pro qui est voulue, mais sa disparition.

Sur le point concernant la **requalification des postes administratifs**, la FNEC FP FO exprime ses plus vives réserves. Sous des dehors attrayants de revalorisation des postes et des salaires perçus, cette mesure nous paraît de nature à faire toujours plus avec les mêmes moyens, voire moins. Les critères du repyramidage ne sont pas clairs, et la requalification se fait sans créations de postes, alors que ce serait ô combien nécessaire, car les personnels surchargés n'en peuvent plus.

**Pour allier toutes ces revendications à celle du retrait de la réforme des retraites, la FNEC-FP-FO appelle les personnels à préparer la grève massive le jeudi 6 avril.**